

OFFRE D'EMPLOI

LA VILLE D'ANNEMASSE RECHERCHE POUR SA DIRECTION TRANQUILLITÉ PUBLIQUE, UN:

ASVP AFFECTE A LA BRIGADE INCIVILITÉS PROPRETÉ (H/F)

- recrutement par voie statutaire ou contractuelle -

Annemasse, ville de 38 000 habitants, surclassée 40 à 80 000 habitants, se trouve au cœur d'un bassin de vie attractif, le Grand Genève (950 000 habitants), idéalement situé entre lac et montagnes et à deux pas d'une nature préservée. Riche de projets structurants qui contribuent à sa mutation, la ville connaît un dynamisme démographique, économique et urbain important.

Dotée de 770 agents et d'un budget de 85 M€, la Ville d'Annemasse développe depuis plusieurs années une démarche managériale inspirée des expériences d'entreprises libérées et nommée « LAB Collectivité » (libérante, agile et bienveillante).

Si vous souhaitez en savoir plus sur la promesse employeur de la Ville d'Annemasse :

<https://www.calameo.com/read/00441008245ebb27ea483>.

Sous l'autorité du responsable de la Direction Tranquillité Publique et sous l'encadrement du Chef du service de la Brigade Incivilité Propreté, l'ASVP se verra confier les missions de lutte contre les incivilités et de relevé d'infractions relatives au code de l'environnement et au règlement sanitaire départemental, conformément à l'agrément qui a été délivré.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

Lutte contre les dépôts sauvages

Contrôle du stationnement gênant et abusif : verbalisation et demandes de mises en fourrière

Propreté et surveillance du marché.

Traitement des captures d'image et établissement des Rapports de Manquement administratifs dans la lutte contre les dépôts sauvages (et autres documents utiles au bon établissement de la procédure)

Lutte contre la mendicité (faire cesser les infractions)

Régulation d'incivilités de voie publique

Îlotage et patrouille en pédestre et en VTT.

Participation active à des dispositifs de surveillance coordonnés

ACTIVITÉS ANNEXES

Contribution à la surveillance des parcs de la ville.

Renfort au service Accueil de la Tranquillité Publique

Renfort vague-mestre (distribution de flyer, dépose de panneaux, liaisons administratives)

Toutes missions jugées utiles par la hiérarchie dans la lutte contre les incivilités et pour la propreté urbaine

CONDITIONS SPÉCIFIQUES

Permis de conduire B obligatoire

Horaires :

Planning en grande et petite semaine avec les horaires suivants :*

Grande semaine : lundi, vendredi, samedi 8h00-15h00 et mardi, mercredi, jeudi 10h00-17h00

Petite semaine : du mardi au vendredi 11h30-18h30

Contribution à des vacations de soirée

Le planning présenté est susceptible d'évoluer dans les mois à venir.

Contraintes :

Travail en tenue d'uniforme A.S.V.P et tenue discrète

Strict respect des procédures et règles de confidentialité
Travail sur la voie publique
Horaires et missions susceptibles d'évoluer en fonction des nécessités de service*

Bonne condition physique

COMPÉTENCES REQUISES

COMPÉTENCES spécifiques (ensemble de connaissances théoriques et pratiques) :

Pouvoirs de police du maire
Code de l'environnement
Règlement sanitaire départemental
Code de la route, code des assurances
Code général des collectivités territoriales (CGCT) sur les articles relevant de sa compétence
Réglementation sur le stationnement et son application
Pouvoir rédiger un rapport administrative ou d'information
Contribution à la rédaction des procédures liées aux amendes administratives
Utilisation et circuit de traitement du procès-verbal électronique
Éthique professionnelle, personnelle et de discrétion professionnelle
Typologie des risques liés à la voie publique
Règles et techniques de transmission radio
Connaissance des règles et zones de stationnement

COMPÉTENCES TECHNIQUES

Maîtrise des différents codes qui relèvent des attributions de l'A.S.V.P

SAVOIR-ETRE

Qualités relationnelles prononcées et rédactionnelles
Polyvalent
Discret et disponible
Sens du service public et respect de la déontologie
Maîtrise de soi
Rigoureux et méthodique
Bonne adaptation aux situations

Poste ouvert aux :

Agents titulaires relevant du cadre d'emplois des adjoints administratifs ou adjoints techniques (catégorie C) ou aux grades équivalents dans d'autres fonctions publiques,
ou Contractuels de droit public : CDD de droit public, d'une durée de 1 an renouvelable

Rémunération

Pour les titulaires : Rémunération statutaire, régime indemnitaire
Pour les CDD : Rémunération en fonction du profil et de l'expérience

Avantages : Prime de fin d'année, participation éventuelle de la Ville à la protection sociale (jusqu'à 600€/an), indemnité de résidence, titres restaurant, prise en charge par la Ville de l'adhésion au CNAS sous conditions, participation à l'abonnement de transport en commun (75%)

POSTE À POURVOIR LE PLUS RAPIDEMENT POSSIBLE

DATE LIMITE DE DÉPÔT DES CANDIDATURES : 31 juillet 2026 (cachet de la poste faisant foi)

Les personnes intéressées sont priées d'adresser leur candidature (lettre de motivation, CV)

Monsieur Le Maire
Service des Ressources Humaines BP 530
74107 ANNEMASSE CEDEX

ou

ou par Via le site internet <https://www.annemasse.fr> (offres d'emploi)

(Possibilité de remboursement forfaitaire des frais de déplacement pour les candidats présélectionnés pour l'entretien résidant hors département)